

FAITES-VOUS ENTENDRE ! ALLEZ VOTER

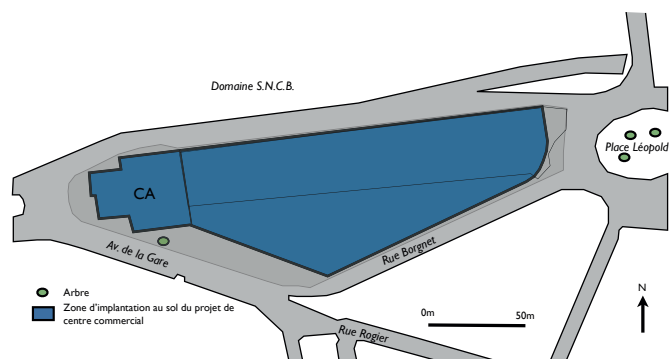
POUR
LE PARC
LÉOPOLD !



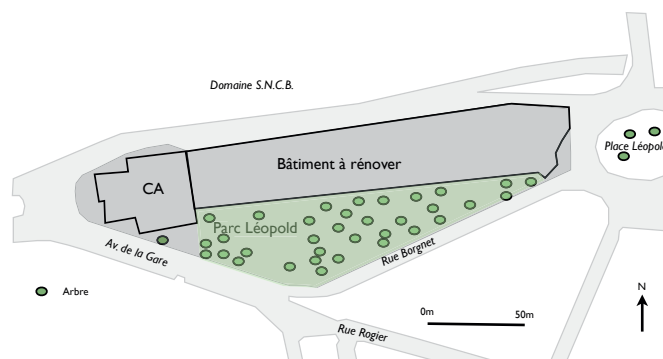
LE PROJET DE LA VILLE

RAPPEL : la ville de Namur soutient un projet de centre commercial qui nécessiterait l'abattage de tous les arbres du parc Léopold, ne laissant subsister que le seul arbre classé situé face au magasin C&A (Ginkgo biloba).

PROJET ACTUEL DES AUTORITÉS COMMUNALES



NOTRE ALTERNATIVE : LIMITER LE FUTUR PROJET AUX BÂTIMENTS EXISTANTS



Au vu de la qualité de ses arbres, ce parc constitue un patrimoine naturel irremplaçable en ville

Le collectif pour la préservation et la réhabilitation du parc Léopold

- Réitère sa demande de voir maintenu et réaménagé cet espace vert idéalement situé en centre ville.
- Demande que le projet futur se limite aux bâtiments existants

LE COLLECTIF DEMANDE LA PRÉSERVATION DU PARC

Depuis deux ans, un collectif d'associations et de citoyens se mobilise pour éviter la disparition et exiger la réhabilitation de cet espace vert. Cinq mois de travail, portés par 40 citoyens, auront été nécessaires pour lancer la plus importante consultation populaire d'initiative citoyenne en Wallonie. Plus de 20.000 personnes ont manifesté leur souhait de préserver le parc Léopold.

POURQUOI UNE TELLE MOBILISATION?

Ce parc de 5000 m² constitue le dernier espace public arboré de l'hyper centre ville.

Il est primordial de préserver des lieux de rencontre public et intergénérationnel à dimension humaine au cœur de notre ville. Il constitue un endroit à accès libre et gratuit pour les familles.

Pour que ce parc continue à offrir un lieu de repos, de quiétude pendant et après les achats ou en attendant son transport en commun.

La qualité d'une ville se mesure aussi à la qualité de ses espaces public

FAITES-VOUS ENTENDRE ! ALLEZ VOTER !

Ne manquez pas cette occasion unique de vous exprimer. Ce sujet touche à votre cadre de vie. Faites entendre votre opinion sur ce que vous souhaitez que **VOTRE VILLE** devienne.

LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ ENCORE !

LE FUTUR CENTRE COMMERCIAL DOIT-IL ABSOLUMENT S'IM-PLANTER SUR LE SITE DU PARC LÉOPOLD?

NON : l'étude AUGEO ne mentionne aucunement l'obligation d'y implanter la future construction. **Il serait même souhaitable que l'accroissement de la superficie commerciale se fasse de manière éclatée afin de mieux équilibrer l'offre dans de le centre-ville.**

L'IMPLANTATION D'UN CENTRE COMMERCIAL EN VILLE EST-IL INDISPENSABLE POUR ÉVITER UNE IMPLANTATION EN PÉRIPHÉRIE?

NON : l'un n'empêche pas l'autre et la ville de Namur n'a aucun moyen de s'opposer à une nouvelle implantation commerciale hors limite de son territoire qui signerait l'arrêt de mort du projet commercial au parc Léopold.

CE PARC EST-IL SALE ET PARFOIS MAL FRÉQUENTÉ ?

Le collectif admet et regrette le mauvais état d'entretien des lieux mais considère qu'il s'agit là d'une volonté délibérée de la ville de donner à ce parc une image négative afin de mieux justifier sa disparition.

Le collectif demande avec insistance que d'importantes mesures de réhabilitation et d'entretien soient prises pour mettre ce parc en valeur.

LE CENTRE COMMERCIAL EST-IL INDISPENSABLE À NAMUR POUR MAINTENIR SON NIVEAU D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ?

NON : le dynamisme commercial actuel de Namur la classe à l'envieuse troisième place des villes de Wallonie et cela sans aucune implantation de centre commercial. Le projet actuel risque de ruiner définitivement ce fragile équilibre.

UNE NOUVELLE SURFACE COMMERCIALE DE 23.000M² EST-ELLE NÉCESSAIRE À NAMUR ?

NON : l'étude fait mention d'une superficie maximale de 23.000m² sans l'imposer. Toujours selon cette étude, un accroissement de 10.000 m² permettrait déjà à Namur d'obtenir un indice d'équipement équivalent à la ville de Liège (étude AUGEO – page 11). **Une nouvelle implantation limitée à l'emplacement actuel du parking suffirait et permettrait de préserver à la fois le parc et le commerce existant à Namur.** La superficie proposée constitue un accroissement de plus de 50% de la superficie commerciale actuelle dans la corbeille qui abrite déjà une multitude de cellules commerciales vides.

LES ARBRES SONT-ILS EN BONNE SANTÉ ?

OUI : les trente cinq arbres présents sur le parc sont dans un excellent état sanitaire (rapport des Incidences Environnementales). Le rapport fait état de leur situation idéale au cœur des activités et des déplacements namurois.

LE CENTRE COMMERCIAL PERMETTRA-T-IL DE PROPOSER UNE OFFRE COMMERCIALE COMPLÉMENTAIRE ?

PAS SUR ! : la ville n'a aucun pouvoir de décision sur le choix des enseignes commerciales qui occuperont le futur centre et qui pourraient donc venir concurrencer et mettre à mal le commerce existant à Namur.

QUE PENSER DES PROPOSITIONS DE LA CRÉATION DE PARCS DE REMPLACEMENT ET DE PLANTATIONS EN BORD DE VOIRIE ?

Si le projet de parc dans le quartier des casernes est encouragé, jamais il ne sera en mesure de remplacer **le parc Léopold qui jouit d'un emplacement idéal à proximité des commerces** et de l'accès aux transports publics. De plus, **les projets de plantations dispersées en bord de voirie n'atteindront jamais la maturité et les bénéfices apportés par les arbres du Parc Léopold.**

LE PARC CONSTITUE-T-IL UN OBSTACLE ENTRE LE FUTUR CENTRE COMMERCIAL ET LA ZONE COMMERCANTE DU CENTRE VILLE?

NON : l'étude AUGEO relève la nécessité d'un lien visuel avec le centre-ville mais ne fait en aucun cas mention d'une disparition nécessaire du parc. Là encore, il s'agit d'une interprétation de la ville de Namur et du souhait du promoteur de maximaliser ses profits en proposant une superficie bâtie maximale nécessitant l'éradication de l'espace vert.

LE PROJET ACTUEL ACCENTUE-T-IL L'ISOLEMENT DU QUARTIER DE BOMEL ?

OUI : l'alternative présentée par les architectes du collectif proposait une solution intégrée dans le projet futur qui reconnectait ce quartier avec le centre ville. Cette liaison qui constituait pourtant une des priorités du projet initial a été abandonnée par la ville.

LE CENTRE COMMERCIAL VA-T-IL CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS ?

NON : le chantage à l'emploi est un argument souvent mis en avant pour imposer un projet. De nombreuses études démontrent pourtant qu'un **centre commercial ne génère pas de nouveaux emplois mais accentue le phénomène de transfert d'emplois** des commerces existants vers le centre commercial. « On assiste donc globalement à un jeu à somme nulle malgré l'ajout de centaines de milliers de mètres carrés de commerce »
(source : CPDT – atlas des dynamiques territoriales).

Pour le collectif :

Mr Marcel Guillaume

Porte parole du collectif -
Pour la sauvegarde du parc
Léopold à Namur

Rue Joseph Lemineur, 26
5020 Vedrin

Email : namur@amisdelaeterre.be

GSM : 0476/779815

www.namurparcleopold.be

[www.facebook.com/
NamurParcLeopold](https://www.facebook.com/NamurParcLeopold)

**QUELLE QUE SOIT VOTRE OPINION
SUR CE PROJET DE VILLE, NOUS
VOUS OFFRONS UNE OCCASION
RARE DE L'EXPRIMER.
NE LA GACHEZ PAS.**

